

"Pour que Vive la Mémoire"

N° 19

Décembre

Bulletin d'Information du Musée de la Résistance et de la Déportation
34, rue de Genève 16000 Angoulême

2006



Une fois n'est pas coutume, je ne prends pas la plume pour faire partager l'enthousiasme des équipes du Musée pour les projets en cours, pour dresser le bilan des actions menées à terme, ou pour détailler la programmation des prochains mois; mais simplement pour réfléchir avec le lecteur sur le sens et l'importance du **Procès de NUREMBERG**, notre prochaine exposition.

Il est indubitable qu'à travers celui-ci, les Alliés ont fait œuvre fondatrice. Le Procès des dignitaires nazis a constitué avant tout la proclamation de la prééminence du droit sur la force. Les bonnes intentions manifestées durant l'existence chaotique de la SDN étaient dépassées par la définition de valeurs juridiques et d'infractions communes aux nations et sanctionnées de façon efficiente.

En outre, les innombrables crimes des nazis étaient étalés en toute transparence et soumis à l'examen de tous les citoyens du monde, qu'ils soient membres des états Alliés ou des pays de l'Axe. Ceux-ci avaient ainsi l'occasion de procéder à un nécessaire examen de conscience et ce dans un cadre juridique et moral qui n'était pas celui de représailles ou d'une vengeance organisée.

En effet, chaque dossier a été longuement examiné, les accusés ont pu s'exprimer en toute liberté et le débat contradictoire a été une réalité tout au long du procès.

Le Tribunal a su ne pas se transformer en machine à condamner ou en chambre d'enregistrement des volontés des Alliés en prononçant des acquittements. Ce procès a été bien davantage que la justice des vainqueurs : il a constitué la victoire de la Justice.

Alors, il est toujours possible de débattre de la procédure suivie et des fondements juridiques des poursuites mais il faut se souvenir que le monde sortait d'un conflit mondial et de plusieurs années d'une absolue barbarie.

Il faut surtout considérer l'œuvre accomplie : définition des bases d'une Justice internationale qui allait s'avérer sans cesse plus nécessaire, émergence d'une conscience internationale, accompagnement d'une dénazification sans laquelle la construction européenne serait encore une utopie...

Enfin, la présence de magistrats français au sein du Tribunal venait consacrer le fait que les sacrifices et l'action de la Résistance avaient hissé la FRANCE au rang des nations victorieuses.

Le procès de NUREMBERG constitue assurément une belle page de notre histoire qui, grâce au Service Educatif du Musée et à ses permanents, peut être aujourd'hui appréhendée par tous.

Le Président du Musée,
Maître Christophe **POUZIEUX**

NUREMBERG

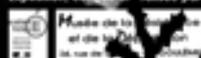
et les grands procès après la
Seconde Guerre Mondiale



Grâce au soutien de :



Exposition, conçue et réalisée par :



Avec l'espoir que votre soutien s'amplifiera en 2007,
le Musée et toute son équipe vous souhaite de joyeuses fêtes
et vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Encore une initiative citoyenne pour le Musée !

« INDIGENES » : un film débat avec la jeunesse.

Une quinzaine d'adolescents, issus pour la plupart de l'immigration, se sont plongés dans l'histoire de leurs grands-parents, le 4 octobre dernier, sous la conduite des centres culturels et sociaux de la Grande Garenne, Basseau et de La Couronne... ainsi que du Musée. Ils ont revisité l'histoire de ceux que l'on appelait les « tirailleurs ».

Ceux-ci furent recrutés, au nombre de 130 000, en 1943, dans les colonies d'Afrique, aux côtés « des Pieds Noirs » et des soldats métropolitains décidés « à sauver la mère patrie ».

Nous avons invité ces jeunes à assister à la projection du film « Indigènes », au CGR d'Angoulême, pour qu'ils puissent ensuite engager le débat avec les témoins du Musée de la Résistance et de la Déportation, commentent Kader LAIRI, Mohamed BOUADJAR et Christian KALIMBA, animateurs des trois centres.

Le Musée a donné une réponse positive à cette demande et a organisé la rencontre sous la houlette du colonel Francis CORDET, du colonel Pierre RISPAL (ancien du 6^{ème} régiment des Tirailleurs Sénégalais), et de José MENDEZ (ancien du 5^{ème} régiment des tirailleurs marocains).

De toute évidence, le film réalisé par Rachid BOUCHAREB a fait mouche dans les esprits juvéniles. Sans prétention d'authenticité historique absolue, cette œuvre pointe toutefois quelques faits marquants de l'épopée de la Première armée française commandée par le général DE LATTRE DE TASSIGNY.

Enfin, on comprend qu'à l'heure des débats passionnés sur la question de l'immigration, ce long métrage a créé une ouverture : celle du dialogue entre générations. Ce n'est pas le moindre de ces mérites.

Ces hommes, venus des chaudes contrées africaines, se sont battus en Italie, en Provence et dans l'univers glacial des Vosges, avant de libérer l'Alsace de l'occupant Allemand. Une épopée totalement méconnue des adolescents.

Cette évocation historique n'appartient pas à leur patrimoine. Il n'empêche que ces tirailleurs et autres goumiers, interprétés par Djamel DEBBOUZE, Samy NACERI, Roschdy ZEM, Sami BOUJILA et Bernard BLANCAN (sergent Pied noir) offrent en miroir quelques portraits héroïques à une jeunesse en quête d'identité.

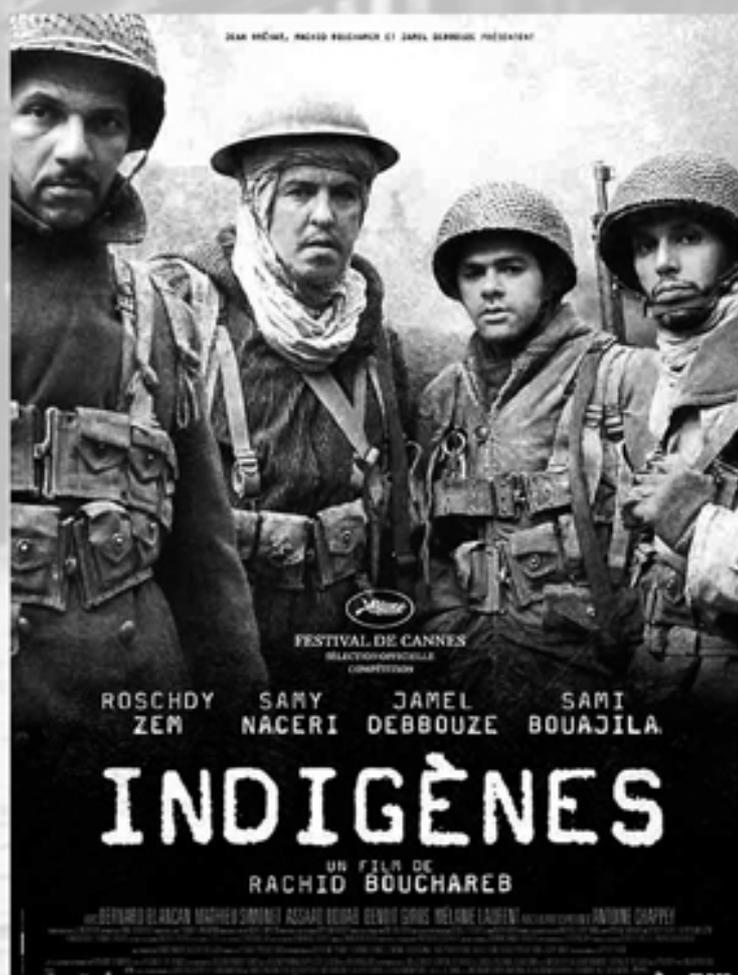
Pierre RISPAL a cadré le tableau en préambule au débat. Il résume la période depuis 1939, l'armistice, l'arrivée de PETAIN au pouvoir, l'occupation, l'appel de DE GAULLE, depuis Londres, les FFI et les Forces Françaises Libres.

Mais ce sont les conditions de la vie courante de leurs grands-parents que les adolescents ont tenté de cerner lors de cette rencontre.

Excellent témoin, José MENDEZ n'a pas oublié : « J'ai fait le débarquement de la campagne d'Italie en Sicile, puis nous sommes partis à l'attaque du Monte Cassino. On grimait sur les sentiers de montagne avec des mulets et baïonnettes au canon. Mes compagnons étaient illettrés pour la plupart et incapables d'écrire à leur famille », se souvient l'ancien tirailleur. Francis CORDET rappelle dans la foulée « Il y a eu 4577 tués, 24 406 blessés, 2008 disparus dont 40% de maghrébins au cours de cette bataille ».

Un adolescent demande, se référant à certaines scènes du film « Est-ce que les arabes étaient moins considérés que les français ? ». Un autre interroge « Et pour les permissions, y en avait-il plus pour les français que pour les maghrébins ? ». Un autre questionne « Partagiez-vous les toiles de tente entre les arabes et les français ? ».

A la première question, Francis CORDET assure qu'il n'y avait pas de préjugés. A la deuxième, sa réponse, un peu gênée, est positive. Quant aux toiles de tentes, c'est sans équivoque : « oui, il y avait partage ».



Une exposition bilingue couronnée de succès !



Le Colonel Francis CORDET, responsable du Conseil Scientifique et Culturel du Musée, présente cette nouvelle exposition aux autorités, ainsi qu'aux membres de l'association des réfugiés Espagnols.

Le 18 octobre dernier Michel BOUTANT, Président du Conseil Général de la Charente, présidait le vernissage de notre dernière exposition : « *España en el exilio en Charente* ».

Cette exposition retraçant l'épopée des Républicains Espagnols de 1936, en passant par leur exil en Charente, et surtout le rôle qu'ils ont joué dans la Résistance souvent au prix de leur vie.

Outre le sujet, l'originalité de cette exposition conçue par le Conseil Scientifique et Culturel du Musée résidait dans le fait qu'elle a été réalisée : en Français et en Espagnol; pour le plus grand bonheur de cette communauté (nombreuse dans notre département) qui est venu en masse revoir ou découvrir (pour les plus jeunes) leur histoire.

Le Concours de la Résistance 2007 est lancé !

Philippe Carrière, Inspecteur d'Académie de la Charente a lancé lundi 4 décembre au Musée le 44^{ème} Concours National Scolaire de la Résistance et de la Déportation. Le thème de l'édition 2007 sera : « *Le travail dans l'univers Concentrationnaire nazi* ». Il s'agit d'un sujet comportant des risques de contresens, convient Philippe Carrière, soucieux d'éviter d'emblée quelques dérapages. Ainsi les collégiens et leurs professeurs devront laisser de côté le Service du Travail Obligatoire (STO) institué par le 3^{ème} Reich et les travaux des camps de prisonniers de guerre.

Quelques pistes de prospection permettent de baliser les recherches. Les élèves pourront plancher sur l'organisation des camps de concentration, la mise en condition des déportés, sans oublier le lien avec l'économie allemande de cette période. Enfin, l'étude pourra aussi cibler les formes de résistance organisées par les déportés à l'intérieur des camps et des Kommandos.

Outils indispensables, les biographies très abondantes sur ce sujet offriront un gisement de recherches aux concurrents. Et puis, au-delà des livres et des sites internet, ce sont aussi les témoignages de rescapés au Musée qui étofferont les devoirs. Ainsi, celui d'Andrée Gros, résistante charentaise, survivante de Ravensbrück. Elle se souvient : « *le travail c'était 12 heures par jour, ponctué d'appels interminables dans le froid, debout, gardés par des chiens. Pour nous, l'essentiel était de conserver notre dignité* ».

Les français sabotaient, raconte t'elle « *c'était très difficile, mais nous mettions les bonnes pièces sur le haut des stocks et les pièces sabotées en dessous* ». le travail, dans cet univers concentrationnaire, réduisait les déportés à l'état d'outils. « *Ce concours, dit Philippe Carrière, doit permettre aux élèves de comprendre*

cette machinerie destinée à broyer des humains ». Hugues Marquis, professeur d'Histoire à l'IUFM et responsable du service éducatif du Musée pense que le thème « *devrait coller* » aux spécificités des programmes scolaires, en prenant pour clé d'entrée *l'idéologie de déshumanisation nazie* ainsi que *l'effort de guerre totale de l'Allemagne Hitlérienne*. Quand à Christophe Pouzieux, Président du Musée, il est convaincu que ce concours contribue « *à former les jeunes au devoir de mémoire, parmi d'autres sens civiques. Je souhaite que chaque enfant touche du doigt la réalité humaine des déportés* ».

On a rappelé, lors de cette présentation du concours, que la Charente figure toujours dans peloton de tête des départements participants au concours. Ceci avec l'aide conjuguée du Service départemental de la Charente de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, de l'Education Nationale, des collectivités locales et bien entendu du Musée.

Les collègues vont avoir plusieurs mois pour se lancer dans ces recherches historiques. Les travaux écrits auront lieu entre le 23 et 30 mars 2007. Le 10 avril, le jury départemental examinera les copies. Enfin, la cérémonie de remise des prix aura lieu le 9 mai organisée par le collège de la Grande-Garenne.



M. Carrière, Inspecteur d'Académie; entouré de M. POUZIEUX, Président du Musée, M. Denivelle responsable du Comité départemental d'organisation du Concours et de M. Rullac, directeur de l'ONAC.

... les "Amis du Musée" ...

Un pilier du Musée nous a quitté...

Georges CHABROUD est né le 22 mars 1928, il rejoint la Résistance à l'âge de 16 ans (le 5 mars 1944) ou il est intégré au groupe FTPF "Soleil" en Dordogne. Il va avec la 1^{ère} compagnie du bataillon Soleil participer aux combats libérateurs de Périgueux puis Angoulême ou il entre en tête avec le groupe de Corps Francs Espagnol. Après la libération d'Angoulême, il suit son unité à Aigrefeuille et Terrière (Front de la Rochelle) jusqu'au 21 décembre 1944. A la formation du 107^{ème} RI il est intégré à l'armée régulière et part pour Belfort ou il est muté dans la 5^{ème} Division Blindée, il va alors faire la campagne des Vosges et d'Allemagne avec la division "Rhin et Danube".

A la création du Musée, il va s'occuper de rassembler les armes et les objets d'époque, collectés auprès des associations d'anciens Résistants et Déportés. Il va également avec sa femme Michèle, ainsi qu'avec Madeleine et Camille DOGNETON, tenir les permanences deux après-midi par semaine au Musée de 1993 à 1998, date à laquelle le Musée va se doter de personnel salarié.

Nous tenions à saluer son dévouement pendant toutes ces années passées au Musée ou il a été très actif dans le "Travail de Mémoire".



Georges CHABROUD après la libération d'Angoulême.

... Un nouvel "Ami" nous a rejoint !



Bernard Michaud, passionné d'histoire et particulièrement la seconde guerre mondiale (qu'il a bien connue grâce à son père), a côtoyé le Musée pendant de nombreuses années lorsqu'il était journaliste à "Sud-Ouest".

Ayant enfin pris cet été une retraite bien méritée ce dernier ne souhaitait pas rester inactif... très impliqué dans le milieu associatif Charentais (notamment à Charente Nature) il s'est également tourné vers le Musée pour voir si nous n'aurions pas besoin de ses services... ce que nous avons bien évidemment accepté avec joie.

Son expérience professionnelle et sa passion de l'histoire nous ont tout naturellement conduits à lui proposer le recueil de témoignages des Résistants et Déportés de Charente dont malheureusement les rangs s'éclaircissent de plus en plus chaque année (voir ci-dessus), ainsi qu'à la rédaction d'articles pour ce bulletin (page 2 et 3). Avec enthousiasme, il s'est donc déjà attelé à cette tâche primordiale pour la sauvegarde de la mémoire. Son expérience de journaliste nous est précieuse car elle lui permet de pouvoir recueillir les témoignages des acteurs de cette période, et d'en faire une synthèse.

Ces interviews, conservées au Musée nous permettront donc de disposer, en plus de nos archives, de témoignages primordiaux pour faire comprendre la période 39-45 aux jeunes générations ainsi que toutes les valeurs citoyennes véhiculée par la Résistance. Ceci, afin de continuer à assurer le nécessaire "Travail de Mémoire" auprès des jeunes générations. Tâche à laquelle nous sommes resté fidèle depuis l'ouverture du Musée le 18 juin 1993.

Vous ou vos proches veulent témoigner sur cette période ? N'hésitez pas à contacter le Musée au 05 45 38 76 87 afin de prendre rendez-vous avec Bernard Michaud qui se fera un plaisir de recueillir votre témoignage.

Les "Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation" Adhères et faites connaître l'association :

L'association a pour but de faire connaître l'histoire de la Résistance et de la Déportation dans le département de la Charente. Les jeunes générations ne doivent pas ignorer les réalités du combat de leurs parents ou grands-parents pour reconquérir la liberté...

Prénom : Nom :

Adresse :

Chèque à l'ordre des "Amis du Musée" à retourner 34 rue de Genève 16000 Angoulême. Cotisation à partir de 10 €

Ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 (de 9h00 à 12h00 sur RDV)

Tarifs : Adultes : 2,5€ - Groupes : 1,5€ - Scolaires : Gratuit